



CANADA

## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

N<sup>o</sup> 71/22

### UNE GRANDE ET "PUISSANTE" COMMUNAUTÉ

Discours prononcé à Princeton, N.J., devant  
l'*English-Speaking Union* (l'Union anglophone)  
par M. Marcel Cadieux, ambassadeur du Canada  
aux États-Unis, le 25 mai 1971.

Vous me permettrez d'appliquer mes intérêts professionnels et intellectuels à une analyse de l'état actuel de la confédération canadienne et de nos rapports avec votre grande République. Aujourd'hui, je m'adresse à vous non en tant que représentant officiel d'un gouvernement mais comme un citoyen canadien dont le sentiment de bien-être et de satisfaction dans l'exercice de sa profession est étroitement lié à la réalisation d'une entente satisfaisante entre les deux principaux groupes constituants de l'État canadien. Je m'adresse à vous aussi comme un citoyen canadien qui constate jusqu'à quel point le développement prospère et harmonieux de son pays dépend du juste équilibre à réaliser entre l'engagement et le détachement en matière de rapports avec les États-Unis dans l'état changeant des affaires continentales et mondiales.

Ce soir, je voudrais insister sur trois points touchant les affaires canadiennes qui peuvent aussi intéresser d'autres nations:

1. L'accent qui est mis sur le *fondement intérieur* de notre politique étrangère et sur les intérêts économiques et sociaux du pays dans le récent énoncé de politique n'indique pas une diminution d'intérêt pour les affaires mondiales en général. Il manifeste plutôt une prise de conscience de la nécessité *des réformes, de l'imagination et d'une entente* entre les deux principaux groupes constitutifs de l'État et de la société du Canada, nécessité qui, peut-être, ne peut se comparer qu'au besoin ressenti lors de l'institution de la Confédération, il y a plus de cent ans. A ce sujet, je serais porté à dire que l'attitude de la majorité des Canadiens tend vers une réaffirmation de la loyauté envers la Confédération.
2. En passant en revue la participation canadienne aux *affaires mondiales*, nous avons eu le souci de trouver la *juste mesure et le point de concentration* de cette participation, en tenant compte du fait que l'équilibre des puissances et les rapports entre pays et entre groupes de pays ont évolué considérablement depuis 1945.

3. Dans nos rapports avec les États-Unis, nous fondons nos politiques sur deux convictions. Nous comptons continuer l'association étroite et mutuellement bénéfique qui convient aux relations avec un grand ami et allié. Par ailleurs, la nature, dans n'importe quel domaine, de cette association qui ne demeurera pas nécessairement statique doit tenir compte a) du fait que le pays plus petit doit conserver et mettre en valeur les caractéristiques de sa vie politique et culturelle qui sont essentielles à son existence en tant qu'État et b) de la nécessité de conserver *dans les affaires mondiales* une certaine possibilité d'initiative et de divergence qui s'impose fût-ce dans une époque d'interdépendance.

Cette évaluation des préoccupations et des intentions du Canada est très sommaire. J'aimerais vous donner quelques exemples de décisions politiques ou de préoccupations nationales pertinentes.

#### *Réformes, imagination et entente*

Je suppose que certains d'entre vous savez que nous avons publié l'été dernier une série de rapports intitulés *Politique étrangère au service des Canadiens*. Ces rapports doivent être envisagés dans le contexte d'un examen beaucoup plus vaste des intérêts et des politiques de notre pays dans leurs applications intérieures et étrangères, examen qui se poursuit depuis quelques années au Canada. L'examen d'ensemble n'est pas terminé; il ne saurait non plus être résumé en un seul rapport; les préoccupations nationales qui le marquent dépassent même les très grandes responsabilités du gouvernement fédéral. Il s'est fait par moments dans un climat de joie de vivre et de confiance; les Canadiens ont alors jeté un coup d'oeil en arrière sur les cent ans de la Confédération et ont cherché de nouveaux moyens de contribuer à l'avènement d'une communauté mondiale. Par moments, il a été caractérisé par le pessimisme, par un sentiment de vulnérabilité en face des tensions internes et des pressions extérieures qui a, je crois, surpris les autres pays. A quoi le Canada est-il vulnérable, s'est-on demandé? Un pays qui connaît la sécurité militaire, la croissance économique et le calme politique du Canada n'a-t-il pas moins de soucis que bien d'autres?

Cet inventaire national a été stimulé par certains problèmes et certaines forces. Une nouvelle prise de conscience et une grande insatisfaction de la part des Canadiens français au sujet de leur place minoritaire dans la société canadienne sont à mettre au rang des éléments importants qui ont provoqué la révision des objectifs nationaux. L'un des fondateurs politiques de la Confédération, Georges-Étienne Cartier a dit en 1865: "Nous sommes de races différentes non pas pour nous faire la guerre mais plutôt pour rivaliser d'ardeur à la poursuite du bien-être général". Bien des Canadiens affirmeraient aujourd'hui en parlant des accords constitutionnels et des visions politiques de 1867 qu'ils contenaient d'excellentes idées, encore imparfaitement appliquées même après 100 ans, mais encore valables en tant que fondement des réformes à effectuer. Aucun accord ne peut être immuable, bien sûr, dans le cas d'une

communauté politique qui a tenté l'expérience ambitieuse de maintenir ensemble deux sociétés distinctes dans un immense territoire au sein d'un État fort sensible aux pressions externes et aux politiques des autres.

La nature de ce problème fondamental de l'existence nationale devient évidente dans les discussions concernant la législation sur le bilinguisme et le biculturalisme, les amendements constitutionnels, la conduite des affaires étrangères ou nationales et la politique économique régionale. Elle est évidente dans la discussion pacifique qui entoure l'option de la sécession du Québec. On la voit dans sa forme la plus tourmentée à la périphérie de la vie politique, dans les actes d'un groupe peu étendu mais dangereux, déterminé à appliquer à la solution d'un problème canadien des idéologies et des tactiques de violence qui n'ont pas de véritables racines dans notre pays.

Si ces raisons sont les principales qui expliquent la nécessité où nous nous sommes trouvés de réviser la politique nationale et de porter un intérêt quelque peu accru aux affaires qui touchent notre pays, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs. Les Canadiens, comme les Américains, s'inquiètent du prix que doit payer la société pour s'industrialiser, s'urbaniser et connaître une croissance économique rapide. Ils éprouvent les malaises sociaux qui sont communs à la plupart des pays du monde industriel. D'autre part, ils sont de plus en plus préoccupés par les diverses formes d'influence que les États-Unis exercent sur leur société. A cet égard, le fait que les sociétés américaines jouent un rôle très important et direct sur la scène économique du pays représente aujourd'hui notre principal sujet d'inquiétude. Il y a longtemps que les Canadiens s'inquiètent qu'une étroite association et même une intégration économique, dans certains secteurs, en viennent à détruire l'indépendance politique et culturelle du pays. En 1865, Étienne-Pascal Taché, un des Pères de la Confédération, avait mis les colonies dispersées en garde contre un conflit militaire avec les États-Unis, appréhendé à cette époque-là; "sans la confédération, leur disait-il nous serions contraints par la force à entrer dans l'Union américaine et, même en l'absence de violence, nous serions dans une position telle que nous y serions entraînés malgré nous."

Lors des discussions qui ont précédé la proclamation de l'Acte de 1867, les défenseurs du projet de confédération ont souligné tous les avantages qu'il y aurait à mettre les ressources en commun pour donner naissance à ce que l'un d'eux a appelé "une communauté puissante et immense." Une telle communauté résisterait aux contraintes exercées par son voisin du Sud et absorberait une part du fardeau de la mère patrie à mesure que le nouvel État acquerrait une indépendance entière. J'ai hésité à intituler ce discours "Une communauté puissante et immense" car l'adjectif "puissant" suggère l'idée de la puissance militaire. Je préfère donner au terme "puissance" une signification beaucoup plus étendue qui englobe l'harmonie politique et l'unité de pensée, le bien-être économique et la justice sociale, la satisfaction sur le plan culturel et la participation influente et positive aux affaires mondiales. Ce terme implique encore qu'un pays donné veut et peut empêcher les luttes et contribuer à la sécurité des territoires situés au-delà de ses frontières. On pourrait encore y voir un autre sens, celui d'un surplus ou d'une réserve d'énergie qui, une fois satisfaits les besoins fondamentaux,

permet aux chefs d'une communauté de créer un sentiment nouveau du but à atteindre ou celui d'une aptitude à entreprendre des réformes et à jouer un rôle actif dans les relations avec les autres États. Dans le passé, tant au Canada qu'à l'étranger, nous avons relevé des défis d'une façon qui, croyons-nous, demeurera toujours valable. J'ai confiance que nous continuerons à suivre cette ligne de conduite, à condition que la base de notre nation soit toujours aussi solide. Est-il besoin de rien ajouter devant un auditoire tel que le vôtre? Des Américains ne sauraient être totalement étrangers à ces préoccupations?

*Affaires mondiales - L'ampleur et la cible de notre engagement*

Le deuxième point important que j'ai mentionné consistait à savoir dans quelle mesure et dans quels secteurs privilégiés le Canada choisirait de participer aux affaires mondiales. Dans le document sur la politique étrangère, nous avons analysé le rapport complexe qui existe entre les objectifs nationaux qui contribuent au bien-être, c'est-à-dire à la croissance économique et à la justice sociale, et ceux qui contribuent à la sécurité et à l'indépendance. Je pourrais peut-être montrer certains aspects, du point de vue purement canadien, de ce problème universel, en parlant du rôle important que jouent les facteurs économiques dans la réalisation des objectifs nationaux.

L'expansion de notre économie est intimement liée au commerce international; un Canadien sur quatre y puise ses moyens d'existence et cette proportion est beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis. Un changement de la conjoncture ou des décisions économiques prises aux États-Unis rejaillissent immédiatement sur nous. Si, comme on le prévoit, la Communauté économique européenne augmente le nombre de ses membres, nous devons faire face à des problèmes commerciaux en ce qui a trait à certaines exportations agricoles et certains produits industriels puisque nous perdrons les avantages tarifaires que nous accorde actuellement la Grande-Bretagne. En ce qui concerne la politique commerciale considérée d'un point de vue général, nous avons insisté auprès des membres présents et éventuels de la Communauté sur l'avantage de libéraliser, dans les plus brefs délais, les dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Nous aimerions que les États-Unis prennent l'initiative en ce sens et nous avons exprimé notre inquiétude devant les indices manifestés au cours des dernières années et laissant prévoir un réveil du sentiment protectionniste aux États-Unis.

Le motif de cette appréhension du Canada est évident. En effet, même si nos relations commerciales et notre balance des paiements se trouvent actuellement dans une position enviable, nous ne pouvons nous attendre à ce que les échanges commerciaux et monétaires se maintiennent dans une situation favorable sans une attention constante de notre part et de la part des autres pays. Depuis 1945, nous avons accordé une très grande importance à la réalisation de ces objectifs. Un groupe commerçant relativement petit et fortement dépendant ne peut agir autrement. La concurrence entre les puissances économiques qui retarderait le mouvement vers la libéralisation mondiale du commerce au moyen d'instruments tels que l'Accord général constituerait en effet une menace pour nous.

Pour deux raisons qui lui sont bien particulières, le Canada met l'accent sur la "croissance économique" considérée comme un objectif national prioritaire touchant à la fois la politique intérieure et étrangère. Le problème du sous-développement économique au Canada (par exemple, le chômage régional) n'est pas de même nature que le problème d'un plus juste équilibre à maintenir dans le domaine culturel, mais ils n'en sont pas moins étroitement liés. Une chute des activités commerciales, un ralentissement de la croissance économique et une diminution des ressources financières qu'utilisent les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada à des fins de développement régional et de réforme pourraient entraîner, du point de vue politique, des conséquences graves.

En second lieu, nous nous préoccupons non seulement de la nécessité d'activer la croissance économique, mais encore et surtout de la façon d'y parvenir. Ainsi, au moment d'affecter des crédits, nous devons faire un choix judicieux entre les secteurs de l'extraction et de la fabrication si nous voulons une croissance équilibrée, un niveau d'emploi élevé et une économie diversifiée.

Nous devons considérer les avantages et les inconvénients qu'il y a dans certains secteurs à trop compter sur l'investissement étranger pour stimuler cette croissance. Les ressources de l'extérieur, qui peuvent être utiles pour assurer la stabilité politique, peuvent aussi constituer un danger politique si, à cause de la façon dont elles sont apportées et utilisées, elles ont pour effet d'affaiblir le contrôle canadien de l'économie ou de développer celle-ci d'une façon peu équilibrée. Des questions complexes sont actuellement à l'étude au Canada, mais le Gouvernement n'est parvenu à aucune conclusion générale à ce sujet. Je les mentionne brièvement afin d'illustrer le lien étroit qui existe entre la croissance économique et les questions politiques de souveraineté et d'indépendance.

Le lien très étroit qui existe entre la croissance économique et les questions de paix et de sécurité doit aussi paraître évident. Nous n'aurions pas cantonné des forces canadiennes pendant deux décennies en Europe, où il s'en trouve encore, si nous ne nous étions pas rendu compte du lien étroit qui existe entre la sécurité militaire, la confiance politique et la croissance économique. En outre, dans le domaine spécifiquement militaire de l'OTAN, le choix de l'échelle et du point d'application de sa participation n'est pas facile pour un pays qui n'est ni le coeur de tout un système, comme les États-Unis, ni une puissance de la région où se font face les dispositifs de l'Atlantique et du Pacte de Varsovie. La réduction des forces canadiennes cantonnées en Europe et le fait qu'elles aient été appelées à jouer un rôle différent, aussi bien dans le contexte canadien que dans celui de l'OTAN, découle d'un nouvel examen de notre propre rôle au sein de l'Alliance. Elle n'a entamé en aucune façon notre engagement dans le système ni notre opinion sur la grande valeur politique de l'association.

Notre révision annonce un resserrement continu et concerté de nos relations avec l'Amérique Latine qui n'amènera pas immédiatement une participation intégrale au système interaméricain mais, vraisemblablement, un statut

officiel d'observateur sur le plan politique et, à coup sûr, une plus grande participation sur le plan économique. Dans la région du Pacifique nous nous attendons aussi à une croissance continue de l'activité, l'accent étant mis également sur l'économie. Nos engagements envers toute la gamme des activités des Nations Unies et du Commonwealth n'ont pas changé et nos allocations d'aide vont augmenter de 16.5 p.100 en 1971, des conditions encore meilleures étant accordées aux bénéficiaires. Notre association avec les pays de langue française au sein d'une communauté culturelle et sociale d'un genre nouveau se confirme de plus en plus, situation fort avantageuse aux niveaux tant national qu'international.

### *Ami et allié*

Une grande partie des discussions que nous avons sur la politique nationale porte sur les relations qu'il convient d'entretenir avec notre grand ami et allié, les États-Unis; si les Canadiens sont unanimes sur ce point, c'est sans doute pour dire que nous voudrions être un pays distinct tout en gardant de bons rapports avec notre voisin américain. J'en pense pas qu'il soit nécessaire de développer le thème de notre amitié ni d'énumérer les domaines qui sont d'intérêt commun pour nous. La simple énumération des faits évidents relatifs à une relation amicale de longue durée ne résout cependant pas tous les problèmes de politique dans des domaines particuliers.

Je vais donc rappeler le conseil judicieux de Benjamin Franklin pour donner mon opinion sur ce qui sera exigé dans les années à venir entre amis. Sa recommandation porte à réflexion: "Quand un ami traite avec un ami, Que l'accord soit clairement établi, Afin qu'ils restent amis à l'infini". Nous ferions bien de tous regarder de près aux détails de n'importe quelle entente générale et de prendre des précautions contre les mésententes et les disputes avant qu'elles portent préjudice à tout un ensemble de bonnes relations. Quoi qu'il en soit, les relations entre nous ont évolué dans le temps, au rythme de l'évolution de chacun de nos deux pays.

Le député de South Grenville, sur les bords du St-Laurent, disait à ses collègues en 1865 que "pour employer leur propre expression, les Américains font "l'histoire très vite" et il est impossible qu'une histoire significative puisse être écrite dans un territoire séparé du nôtre par guère plus qu'une ligne imaginaire, sans que nous ayons une place, bonne ou mauvaise, dans ses pages." Walter Shanly n'aurait pas pu prévoir tous les aspects de la participation des deux pays à des entreprises communes ni toutes les façons dont le plus grand des deux pays a influé sur l'autre au cours du siècle qui a suivi mais il avait raison de penser que la grande poussée d'énergie des États-Unis commencée au XIX<sup>e</sup> siècle exercerait une influence constante sur la société canadienne et qu'une "ligne imaginaire" ne constituerait pas une barrière très efficace.

Il n'y a pas de doute que quantitativement et sur les plans économique et social le mouvement des marchandises, des personnes et des connaissances entre le Canada et les États-Unis ne diminuera pas mais continuera plutôt d'augmenter. J'ai mis l'accent sur le mot "entre" au cas

où j'aurais l'air de peindre une image très sombre où, à la puissance du plus grand pays s'opposerait seulement la passivité ou la faiblesse du plus petit. Les chiffres qui décrivent le déplacement des marchandises et des capitaux dans les deux sens montrent à quel point on désire des deux côtés maintenir des relations économiques très étroites. L'économie canadienne aussi bien par sa constante expansion que par sa diversité est devenue, par rapport à la population du pays et même en comparaison avec des pays industriellement développés, très puissante. Si l'on suppose que la situation politique intérieure restera relativement calme et qu'il n'y aura pas de guerre mondiale, les possibilités d'une expansion soutenue semblent assez grandes.

Nous parlons donc d'une relation continentale entre deux économies qui, compte tenu de toutes les différences évidentes de taille, sont toutes deux puissantes, diversifiées et en expansion. Il est normal que ces deux économies deviennent très liées puisque les organismes privés et gouvernementaux essaient de retirer le plus grand avantage possible de l'utilisation judicieuse des ressources et de l'ampleur des marchés, grâce à la concurrence et à la coopération. Si vous voulez des exemples de la complexité de nos relations économiques, songez à l'accord de 1964 sur l'automobile, qui crée le libre échange dans un secteur particulier, ou au commerce du pétrole, où le Canada exporte ses produits aux États-Unis dans l'Ouest et importe de l'extérieur du continent dans l'Est.

Dans les deux cas, les forces normales et courantes du marché créent un cadre commercial doté d'une forte intégration. Les gouvernements exercent toutefois un contrôle sur ce cadre, qui peut aussi faire l'objet de négociations et ce, dans le but de veiller au maintien de l'équilibre des avantages et d'appuyer les intérêts politiques et sécuritaires à long terme, lesquels ne sont jamais tout à fait les mêmes dans deux États indépendants. La conciliation de ces intérêts divergents et de ces pressions contraires demeurera au coeur des relations canado-américaines pour un temps indéterminé.

Nous sommes étroitement liés aux activités et aux politiques des États-Unis; ces liens, présents dans des domaines autres que l'économie, offrent des avantages en matière de coopération et posent en même temps des problèmes relatifs à la conciliation des intérêts divergents. La lutte contre la pollution dans les régions frontalières où s'exerce une responsabilité partagée de la part des deux gouvernements représente, sans nul doute, un de ces liens. Le fait de parvenir à un accord sur les meilleurs moyens d'assurer en Amérique du Nord la sécurité militaire des deux pays dans des conditions militaires et techniques changeantes en est un autre. Alors que le Canada s'est engagé par le Traité de l'Atlantique Nord à participer entièrement aux ententes régionales sur la sécurité et qu'il considère les mesures de défense coopérative avec les États-Unis ainsi que la protection des moyens de prévention contre la guerre comme fondamentaux dans sa propre politique de défense, il reste encore à régler les questions ayant trait à la façon dont les forces défensives d'une petite puissance non nucléaire peuvent le mieux collaborer avec les forces d'une puissance mondiale.

La compréhension de base et la bonne volonté n'éliminent pas les problèmes causés par les forces ou les conditions économiques impersonnelles -- qu'elles soient commerciales, technologiques ou monétaires -- que le petit pays a beaucoup de difficultés à contrôler. Elles ne fournissent pas non plus de solutions faciles aux problèmes de l'effet cumulatif sur les plans économique, culturel ou politique, dans le petit pays, d'une grande concentration de ressources et d'industries étrangères qui, à court terme ou d'un point de vue purement économique, peuvent être considérées comme souhaitables et naturelles dans la société mondiale contemporaine. Le problème de concilier les forces complexes et souvent opposées de l'intérêt économique et de l'intérêt politique dans de telles conditions n'est pas limité aux seules relations canado-américaines. Les pays de l'Europe occidentale font face à ce problème à mesure qu'ils s'engagent sur les voies de l'intégration, de l'unification ou de la coordination politique. Au Canada nous sommes en présence de ce problème lorsque nous cherchons le meilleur moyen d'atteindre la justice, la satisfaction et l'entente entre nos deux communautés culturelles. Malgré un siècle de traditions politiques bien rodées, fondées sur notre système fédéral, parlementaire et ministériel de gouvernement, la conciliation des intérêts opposés pose un défi considérable. Lorsque certains aspects d'un problème interne prennent des dimensions internationales dans les relations économiques, sans institution politique supérieure qui puisse prendre les décisions nécessaires et avec le seul concours des voies de négociation diplomatiques et normales, alors, le besoin de prévoir, de comprendre et de rédiger clairement les accords, selon le conseil de Franklin, devient évident.

### *Conclusion*

Il arrive parfois que les Canadiens craignent que nous ne puissions sauvegarder l'identité nationale en raison de l'influence exercée par la société américaine, sinon telle qu'elle est, du moins comme elle est vue de l'extérieur; cette inquiétude laisse croire que si l'influence ou la présence américaine s'infiltrer un peu plus dans notre pays, elle pourrait réduire à néant la politique et la culture canadiennes. Selon moi, le Canada n'est pas aussi fragile que cela. J'ai fait plusieurs fois allusion à la Confédération parce que c'est cet acte politique posé au cours du dernier siècle qui a fait de la communauté politique canadienne ce qu'elle est aujourd'hui. Notre société, prise dans son contexte nord-américain, est cependant beaucoup plus ancienne que cela et on vous interromprait brusquement si vous aviez l'air de croire que notre histoire n'a commencé véritablement qu'en 1867.

Notre premier diplomate à Washington, Vincent Massey, qui devint plus tard gouverneur général, a retracé les origines de sa famille jusqu'au temps de la colonisation de la Virginie. Son successeur au poste de gouverneur général, Georges Vanier, était un descendant des colons de la Nouvelle-France. Bien que certains Canadiens aient parfois de la difficulté à se représenter ce que c'est que d'être Canadien, je ne partage pas leur hésitation. Je crois savoir ce que cela signifie que d'être Canadien. Mes ancêtres se sont établis au Canada il y a plus de trois siècles. La majorité de mes compatriotes francophones pourraient en dire autant. L'Amérique du Nord est notre pays, notre seul pays. Nous nous considérons comme un élément distinct et original



de cette partie du monde, en droit de survivre et de nous faire une place au soleil et bien déterminés à le faire. Je parle bien entendu en tant que membre du groupe minoritaire de notre pays qui a souvent dû s'interroger sur la valeur de l'expérience canadienne pour ce qui est d'assurer la survivance du groupe et de bâtir une nation. Du même point de vue, je dois dire que je n'ai jamais senti une aussi grande détermination, chez les Canadiens francophones, d'obtenir tout ce que comporte et que promet leur destinée en Amérique du Nord. Ils croient être en mesure, ce faisant, de consolider l'État canadien.

En ce qui concerne mes compatriotes anglophones, qui sont plus ouverts de diverses manières aux influences continentales, je dois remarquer que, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont fait preuve d'une aptitude assez manifeste à assimiler ce dont ils avaient besoin de la société américaine et à traiter comme ils l'entendaient les questions qu'ils considéraient comme les plus importantes pour eux. Les préoccupations nationales actuelles laissent à penser qu'ils ont la ferme intention de continuer à agir dans ce sens.

Ainsi, l'histoire du Canada se poursuivra et se caractérisera par une insistance typiquement nord-américaine sur le progrès et par un optimisme fondamental. Lorsque la situation l'exige, nous devons faire en sorte de conserver une liberté de choix et un sentiment de confiance envers notre propre destinée afin de continuer notre oeuvre, de l'améliorer et de faire face aux problèmes particuliers que nous rencontrons aujourd'hui. Je ne crois pas que les pressions extérieures doivent détruire le sentiment de notre finalité et de notre identité. Toutefois si nous ne faisons pas preuve de prévoyance et de diplomatie dans nos relations continentales, les désaccords qui surgiront lorsque nous tenterons d'ajuster nos intérêts dans des secteurs particuliers entre nos deux nations pourraient briser de bonnes relations politiques qui sont d'une grande importance. Il serait malheureux de permettre que ces bonnes relations se détériorent. Le bien-être de beaucoup de gens, dans nos deux pays, dépend d'une relation de confiance qui encourage les négociations visant à une entente acceptable pour les deux pays dans les secteurs où nos intérêts sont communs. De plus, nos deux pays ont le devoir envers le reste du monde de collaborer à la quête de la paix et de la justice. Depuis que les États-Unis sont passés d'un rôle dans l'hémisphère à un rôle mondial et depuis que le Canada a assumé les obligations et les droits que lui créait l'indépendance, combien de fois au cours de ce siècle les Américains et les Canadiens n'ont-ils pas travaillé ensemble ou sur des voies parallèles ou indépendantes pour réaliser une paix plus grande dans la communauté mondiale! C'est là une autre partie de notre histoire continentale qui se poursuivra.

S/C